

La Micro-crèche Les Premiers Pas

1. EDITORIAL

La Micro-crèche sociale « **les Premiers Pas** » propose un accueil « mixte » offrant un mode d'accueil aux familles de Sélestat et de la Communauté de Communes de Sélestat ainsi qu'aux personnes accompagnées par le CHRS ou le Centre Parental d'ARSEA-Espérance. Elle fait partie intégrante de l'offre en matière de garde d'enfants sur le territoire.

La micro-crèche est réactive pour proposer des solutions de garde, même en cas d'urgence et notamment pour les familles accompagnées par les services de l'ARSEA-Espérance. Nous essayons de répondre au mieux à leurs besoins. Ainsi, les personnes accompagnées ont la possibilité d'entreprendre une formation, d'avoir accès au travail, de pouvoir se rendre à des rendez-vous médicaux et/ou d'effectuer leurs démarches administratives.

Grâce à une place AVIP (à vocation d'insertion professionnelle), la micro-crèche peut également proposer une solution rapide à des personnes en insertion qui sont adressées par France Travail.

En 2024, la micro-crèche a orienté un enfant ayant des troubles de l'attention vers le CAMSP et a accueilli trois enfants orientés par la PMI ayant besoin de fréquenter la collectivité. Elle a collaboré avec une éducatrice de l'AEMO en charge du suivi de deux enfants fréquentant notre structure. Nous nous efforçons de répondre aux sollicitations des acteurs sociaux du territoire. Le partenariat continue de se développer et de s'enrichir.

2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES

2.1 Activité

	2022	2023	2024
Agrément	10 (+1 place AVIP)	10 (+1 place AVIP)	10 (+1 place AVIP)
Nombre de journées d'ouverture	224	225	222
Nombre d'heures facturées (HF)	21326	21327	22038
Nombre d'heures réalisées (HR)	19138	19423	19953
Ratio (HF/HR)	111.44%	109.81%	110.45%
Taux d'occupation HR x 100 / (Nb j x amplitude d'ouverture journalière x nb places)	79.47%	80.30%	83.60%

Les résultats chiffrés de 2024 sont sensiblement les mêmes qu'en 2023 et en 2022.

Nous optimisons notre taux d'occupation en appliquant la possibilité d'accueillir des enfants en surnombre (décret du 08/10/2021). Nous pouvons accueillir 12 enfants une partie de la journée, sans

dépasser notre taux d'occupation hebdomadaire. Nous essayons aussi, dès que possible, de remplacer les absents en proposant leur place pour des accueils occasionnels.

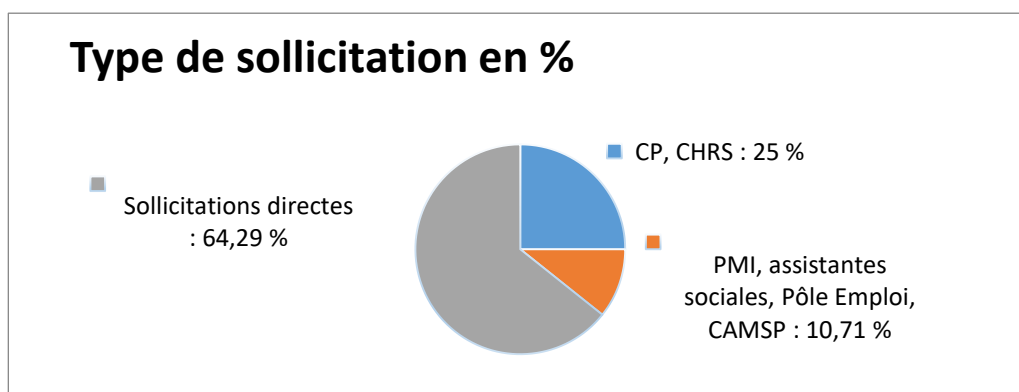
2.2 Public accueilli

2.2.1 Données générales

	2022	2023	2024
Nbr total d'enfants accueillis	30	31	28
Dont garçons	17	17	16
Dont filles	13	14	12

Années de naissance des enfants	2022	2023	2024
Enfants nés en 2019	7	1	/
Enfants nés en 2020	13	10	/
Enfants nés en 2021	10	11	9
Enfants nés en 2022	/	6	8
Enfants nés en 2023	/	3	9
Enfants nés en 2024	/	/	2

2.2.2 Origine de l'orientation



35 % de nos effectifs 2024 nous ont été adressés par le secteur social :

- 6 enfants nous ont été orientés par le Centre Parental :

Ce chiffre est en baisse au regard de l'année 2023 (9 enfants). Cela s'explique par une diminution du nombre de familles accueillies au Centre parental (nombre d'orientations SPE service de protection de l'enfance en baisse).

L'accueil des enfants du Centre Parental suppose un travail de proximité avec les professionnels du Centre Parental : partage des observations, mise en commun des conseils prodigués aux parents pour en faciliter leur compréhension, et questionnement autour du projet de l'enfant sont autant d'éléments discutés de manière quasi-hebdomadaires.

- 1 enfant a été orienté par le CHRS
- 3 enfants ont été orientés par la PMI :

Concernés par une AEMO Renforcée, deux de ces enfants (une fratrie) présentaient un retard de développement par manque de stimulation. Le travail du collectif et de stimulation, le lien régulier fait avec l'éducateur référent et la PMI, ont permis une réelle progression des enfants dans leurs apprentissages.

Un autre enfant a été orienté par la PMI afin de permettre aux parents, tous deux porteurs de handicap, de travailler en ESAT. Le lien est très régulièrement fait avec la PMI et les autres professionnels entourant l'enfant, des retards de développement et l'anxiété de cet enfant interrogeant l'équipe. Ce travail de proximité favorise une prise en charge complète de l'enfant et un accompagnement au plus près de la famille.

Un enfant porteur de handicap a également fréquenté notre structure en 2024. Ce sont les observations de l'équipe qui ont guidé les parents vers le CAMSP et ainsi mené au diagnostic de troubles de l'attention le concernant. S'en est suivi un réel travail de partenariat autour de l'enfant, y compris avec l'enseignante qui a été emmenée à accueillir l'enfant à la rentrée.

Place AVIP : Nous nous sommes engagés auprès de France Travail et de la Communauté de Communes d'accueillir un enfant supplémentaire dans le cadre de la place AVIP pour permettre à ses parents de travailler. Cette place est attribuée à la demande de France Travail qui nous sollicite dès que le besoin apparaît. Mais nous n'avons eu aucune demande de leur part en 2024, cette place n'a pas été sollicitée de toute l'année.

2.2.3 Public selon la commune de résidence :

Communes de résidence	2022	2023	2024
SELESTAT	30	29	26
Chatenois	-	1	
Ebersheim	-	1	
Artolsheim	-	-	1
Wittisheim	-	-	1
TOTAL DES ACCUEILS	30	31	28

La grande majorité des familles viennent de Sélestat.

En 2024, nous avons accueilli une famille habitant Artolsheim et une famille habitant Wittisheim. Ces familles habitaient à Sélestat au moment de l'inscription de leur enfant et ont déménagé en cours d'année.

2.2.4 Type de contrats :

Type contrat	2022	2023	2024
Semaine complète	9	6	11
Contrats 4 jours	5	8	5
Contrats 3 jours	8	12	5
Contrats 2 jours	5	3	7
Contrats 1 jour	2	2	/
Nombre de familles concernées par l'activité	29	28	23
Dont familles payant le tarif plancher	12	12	9

Les différents types de contrats illustrent bien la diversité des familles accueillies et leurs raisons de fréquenter la crèche.

Les contrats de 4 ou 5 jours correspondent à des familles où les deux parents travaillent. Nous observons une augmentation des contrats de 5 jours cette année, ce qui explique la diminution du nombre de familles concernées par l'activité de la crèche.

Les contrats de 2 à 3 jours correspondent à des familles nous sollicitant pour des raisons diverses : favoriser la socialisation de l'enfant avant l'entrée à l'école maternelle, s'occuper des enfants plus grands, suivre une formation à distance, prendre des cours de français, passer un examen, passer le permis de conduire... Ces familles réservent des journées de durée inférieure que les parents qui travaillent. Cette année, nous n'avons aucun contrat d'une seule journée.

Pour ceux qui le souhaitent, nous leur proposons des places supplémentaires quand nous avons des absents. Cela répond à la fois à leur demande et nous permet également de compléter nos effectifs.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie du service

L'année 2024 a été très riche en découverte pour les enfants de la micro-crèche

Carnaval :

Notre cavalcade a eu lieu le mardi 20 février 2024. Le thème de l'année était les véhicules. C'est donc en file de petites autos que nous avons défilé dans les rues de Sélestat accompagnés par 9 parents. Sous une pluie de confettis, nous avons profité du soleil pour nous arrêter sur une place et déguster de bons beignets avant de rentrer à la crèche.



Sortie de fin d'année :

En lien avec notre thème annuel, nous avons décidé de faire une sortie en train avec les enfants. Nous avons pris le train à Sélestat direction Colmar. Les enfants ont beaucoup apprécié et nous avons eu la chance d'avoir beaucoup de parents accompagnateurs. Arrivés à Colmar, nous avons marché jusqu'à un petit parc où les enfants ont pu s'amuser avant de nous rassembler place Rapp pour faire un pique-nique et de reprendre le train pour retourner à la crèche. Une très belle matinée qui a plu aux petits comme aux grands.



- Fête de fin d'année : Elle s'est déroulée le mardi 10 décembre 2024 dans les locaux de la rue Saint Léonard. L'ensemble des familles étaient présentes. Cette année nous avons fait appel à Océane Roma, une conteuse professionnelle de Sélestat. Le spectacle a captivé l'attention des petits et des grands. Puis nous avons chanté ensemble des chants de Noël et avons partagé un goûter. Les parents avaient apporté des gâteaux et nous avons fourni les boissons. Pendant ce temps d'échanges, un diaporama de photos défilait sur le mur, retraçant les temps forts de l'année 2024.



- Journée avec des objets de récupération

Au mois de février, l'équipe a organisé une journée « sans jeux ». Cette journée avait pour but de casser la routine en enlevant les jeux et jouets qui sont quotidiennement à portée de main des enfants. Les professionnelles n'ont pas tout enlevé mais mis de côté les jouets qui ont une fonction définie et précise comme les voitures, les poupées, la dînette.... A la place, avec la participation des parents, ceux-ci ont été remplacés par des matériaux, des objets de la vie quotidienne (cartons, briques de lait, boîtes à œufs, bouteille en plastique) préalablement triés et vérifiés.

L'idée était de permettre à l'enfant, quel que soit son âge, d'exprimer sa créativité, de développer sa curiosité de laisser libre cours à son imagination. Cela a permis également de favoriser les échanges entre les enfants. Petits et grands ont découvert de nouvelles matières, textures, couleurs ou encore odeurs et ont appris à s'amuser autrement avec des objets de récupération.

Un retour d'expérience très positif tant pour les enfants que pour les professionnelles. Au départ, cela devait se dérouler sur une matinée mais au vu du succès cela s'est prolongé jusqu'en fin de journée. Expérience que l'équipe a réitérée au mois de mai et qui fut à nouveau un grand succès.



3.2 Travail avec les familles

3.2.1 Participation à la vie de la crèche :

- Invitation aux sorties et aux différents temps festifs

Pour chaque fête organisée par la micro-crèche, tous les parents sont invités à nous rejoindre.

Ainsi 9 parents sont venus défiler dans les rues de Sélestat pour Carnaval et 7 parents nous ont accompagnés pour ramasser les œufs de Pâques dans un jardin fleuri de la ville.



- Café parents :

Au mois de mars et au mois de mai, nous avons invité les familles à partager un petit déjeuner avec nous. Ainsi plusieurs parents ont pris le temps, en déposant leur enfant, de prendre un café ou un jus de fruits et de manger de la brioche. Ils ont ainsi pu discuter entre eux ou avec l'équipe, observer leur enfant dans son lieu d'accueil, rencontrer les autres enfants de la crèche. Ces moments étaient très conviviaux et riches en échanges.

- Fête de la musique : Lundi 24 juin, nous avons organisé un apéro musical dans notre jardin.

Les professionnelles ont animé ce moment avec des chants sur le thème des véhicules apprises au cours de l'année. Puis tout le monde s'est retrouvé autour d'un apéro (jus de fruits et cakes salés confectionnés par les enfants) jusqu'à la fermeture de la crèche



- La réunion de rentrée :

Le 3 octobre 2024, nous avons convié tous les parents pour une réunion d'informations et d'échanges. L'ensemble de l'équipe y a participé et est intervenu en présentant : les membres de l'équipe, le projet pédagogique, les sorties prévues, l'organisation quotidienne, les valeurs éducatives, le règlement de fonctionnement... 7 parents étaient présents, ils ont pu donner leur avis et poser des questions. Ce moment est un vrai temps d'échange entre l'équipe et les parents. C'est également un moment où les parents peuvent faire connaissance entre eux. Pour renforcer la convivialité, nous avons proposé des boissons et des cakes salés (préparés par les enfants et les professionnelles) à la fin de la réunion.

3.2.2 Soutien à la parentalité :

Les professionnelles jouent un grand rôle dans le soutien à la parentalité. Elles sont là chaque jour, au moment des arrivées et des départs, pour écouter les familles, répondre à leurs questions, échanger sur le développement et/ou le comportement de leurs enfants

Si les professionnelles ont des questions ou des inquiétudes elles confrontent leurs observations en réunion d'équipe. Si l'équipe s'accorde quant à la nécessité de préconiser des consultations ou des orientations (par exemple vers un Centre médico psychologique ou tout autre professionnel de santé), la référente technique propose un entretien aux familles. Elle fait part des observations, accompagne et soutient les familles dans cette démarche.

Comme indiqué précédemment, ce travail se fait également en étroite collaboration avec les services orienteurs (Centre Parental, PMI, CHRS...) et tout autre professionnel du soin ou éducatif entourant l'enfant.

3.3 Partenariat

- **Participation à la « Journée petite enfance » de la Communauté de Commune de Sélestat** : celle-ci s'est déroulée le mercredi 21 mai à la salle des fêtes de Mussig et regroupait l'ensemble des acteurs de la petite enfance du territoire. Cette journée a permis aux parents ou futurs parents de découvrir les offres d'accueil petite enfance, aux étudiants ou demandeurs d'emplois de découvrir les formations possibles et les besoins en recrutement. Deux salariées ont participé aux réunions préparatoires à cette journée et animé un stand le jour J.
- **PMI, CMP, CAMSP, AS de secteur** : Bien intégrée et connue sur le territoire, la micro-crèche est sollicitée par la PMI, le CMP, le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) ou encore les assistantes sociales de secteur pour l'accueil d'enfant. Nous les tenons informées des conditions d'accueil de l'enfant, des évolutions positives ou des difficultés rencontrées.
- **Centre Parental et CHRS de ARSEA-ESPERANCE** : nous accueillons des enfants du Centre Parental et du CHRS et avons des échanges réguliers avec les travailleurs sociaux de ces établissements. Une auxiliaire de puériculture partage son temps de travail entre la micro-crèche et le Centre Parental et fait le lien entre les deux structures pour une prise en charge adaptée. Une professionnelle de la micro-crèche est présente lors des réunions de synthèse pour apporter des observations sur l'évolution de l'enfant au sein de la micro-crèche et sur le lien parent-enfant.
- **« Lire et Faire » de l'UDAF** : Une bénévole de l'association « Lire et Faire lire » vient une fois par mois le matin pour un temps de contes. Elle met tout en œuvre pour créer un moment convivial avec les enfants, et prépare avec soin ses interventions. Elle a pour habitude de les ponctuer par un rituel avec une marionnette et des petites comptines. Elle se met en lien avec l'équipe pour apporter des histoires en lien avec les thèmes de nos activités.



3.4 Démarche d'amélioration continue de la qualité

- **Référent santé et accueil inclusif** : Un médecin intervient à raison de dix heures par an (dont 2h minimum par trimestre) dans notre micro-crèche.

En 2024, nous avons changé de référent santé et accueil inclusif suite à la démission de Mme Genzer. Le nouveau RSAI de notre structure est le Dr Legrain Véronique. En 2024, elle a élaboré avec la référente technique un protocole contre les poux en crèche, ainsi qu'un protocole contre les poux à destination des familles. Elle est également intervenue lors de la réunion d'équipe du 19 juin 2024 pour présenter aux professionnelles lesdits protocoles et donner des informations sur la conduite à tenir en cas de gastro-entérite chez l'enfant et en période de canicule. Elle a donné également des informations sur la recrudescence des cas de coqueluche dans notre région et l'importance de la vaccination.

- **Réunion d'équipe** : L'équipe complète se réunit une fois par mois après la fermeture de la micro-crèche. Ces réunions permettent d'échanger sur les situations, sur les pratiques professionnelles et contribuent à la cohésion d'équipe. Le fonctionnement et l'organisation de la micro-crèche sont décidés de façon collégiale et ainsi partagés par tous.

En raison de la spécificité de la micro-crèche ces réunions débutent toujours par un échange avec un travailleur social du Centre Parental. Cet échange permet de garantir une continuité d'accompagnement entre les deux structures mais aussi d'avoir un temps d'échange d'information régulier.

- **Analyse des pratiques** : L'équipe participe 3 fois par an à un GAP (Groupe d'analyse de la pratique), animé par une psychologue clinicienne. Elles échangent autour de situations qui leur posent des difficultés et élaborent ensemble les moyens de les aborder.

- **Formations** :

En 2024, la référente technique a suivi une formation sur le management d'équipe.

Une salariée a suivi deux formations sur l'éveil musical et a pu mettre en place des petites animations.

Une salariée a suivi la formation SST.

L'ensemble de l'équipe a participé à une formation collective ayant pour thématiques « les neurosciences dans le développement de l'enfant » :

Dans notre quotidien, nous sommes confrontées à des enfants d'âges différents et dont les besoins, les envies et les compétences ne sont pas les mêmes.

Différentes situations, nous ont amenées à nous questionner quant aux comportements ou réactions d'un enfant, en n'ayant pas forcément la bonne interprétation et de ce fait la réponse adaptée.

Afin d'améliorer et de faciliter nos pratiques et nos postures professionnelles, nous avons choisi d'aborder les neurosciences dans le développement de l'enfant et de suivre une formation sur cette thématique en équipe afin d'harmoniser notre accompagnement des enfants accueillis.

Tout au long de cette journée de formation, nous sommes passées de l'apport théorique à des mises en pratique. Cela nous a permis d'aborder le cerveau de l'enfant et son développement, apprendre à mieux décoder les émotions et réactions des enfants, d'apporter plus d'importance à l'empathie et la bienveillance envers les enfants. Nous avons également travaillé sur l'importance des limites, de les définir en équipe, de quelles manières les poser et de les adapter afin de permettre aux enfants d'évoluer dans un cadre sécurisant et bienveillant.

Nathalie HUBNER, auxiliaire puéricultrice

- **L'accueil de stagiaires** : L'accueil des stagiaires est sous la responsabilité du cadre intermédiaire. L'organisation du stage est assurée par la référente technique. Un référent est nommé au sein de l'équipe en fonction du profil du stagiaire et de ses objectifs de stage.

En 2024, nous avons accueilli **5 stagiaires** : 1 étudiant en BAC PRO ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la personne), 1 élève en classe de 2nde, 1 élève en classe de 4^{ème} SEGPA, 1 élève en classe de 4^{ème} ULIS, et 1 personne pour un stage de mise en situation en milieu professionnel envoyée par France Travail.

4. RESSOURCES HUMAINES AU 31-12-2024

L'année 2024 a été marquée par quelques changements :

- 20 février 2024 : Arrivée d'une nouvelle salariée sur le poste en contrat aidé
- 17 Juin 2024 : Arrivée du nouveau cadre intermédiaire
- Août 2024 : Départ d'une auxiliaire de puériculture et arrivée d'une nouvelle salariée au même poste.

5. CONCLUSION

En 2024, la micro-crèche a renforcé le soutien à la parentalité et le lien avec les familles. L'organisation d'un café parent, d'un apéro musical, l'invitation de toutes les familles à nos fêtes et sorties, sont autant de moyens de favoriser la confiance entre familles et professionnelles et ainsi améliorer l'accueil des enfants.

Nous notons une grande satisfaction des familles qui nous orientent d'autres enfants de leur entourage et qui n'hésitent pas à nous solliciter lors d'une nouvelle naissance.

Le partenariat avec les travailleurs sociaux d'Espérance (Centre Parental et CHRS), de la PMI, du CMP, de l'AEMO et du CAMSP a permis un accueil adapté aux besoins et aux difficultés des familles. Ces services multiplient leur sollicitation, grâce à une collaboration renforcée, des observations, échanges, et participations aux réunions, et à l'amélioration de la prise en charge des enfants.

L'équipe continuera à œuvrer en ce sens en 2025.